

Département
du Bas-Rhin

Commune de MOLLKIRCH

Arrondissement
de Molsheim

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des
conseillers élus :
15

Séance du 21 Janvier 2021

Sous la présidence de M. **TROESTLER** Mario, Maire

Conseillers
en fonction :
15

ETAIENT PRESENTS : Mmes **BERBACH** Christine, **PALMA** Anne-Hélène, **PASCHETTO** Tania, **SCHWARTZ** Stéphanie, **SIGRIST** Liên, **SPEISSER** Audrey, **HIMBER** Muriel, Mrs **BASTIAN** Marc, **DE RAMMELAERE** Rik, **GISSELBRECHT** Claude, **SCHLEISS** Hervé, **SOERENSEN** Alain, **FRITZ** Damien,

Conseillers
présents :
13

ABSENTS EXCUSES : **PASCHETTO** Tania proc. **BASTIAN** Marc, **SCHOOR** Arthur, proc **PALMA** Anne-Hélène

Secrétaire de séance : **PALMA** Anne-Hélène

Début de Séance : 20h16

N°01/21 : Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 08 Décembre 2020

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'approuver et d'adopter à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 08 Décembre 2020

N°02/21 : Décisions Modificatives

Le Conseil Municipal,

VU la délibération n° 25/20 du 29 Juillet 2020 approuvant le budget primitif de l'exercice 2020

APRES délibération, et voté à l'unanimité,

DECIDE

1- De voter la Décision Modificative du budget n°1, comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
60631 (011) : Fournitures d'entretien	-1 889,00		
739223 (014) : Fonds de péréquation des re	1 889,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

2- De voter la Décision Modificative du budget n°2, comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		10222 (10) : FCTVA	1 603,62
		1068 (10) : Excédents de fonctionnement c	-1 603,62
			0,00
Total Dépenses		Total Recettes	0,00

3- De transmettre la présente délibération à :
 La Sous-Préfecture de Molsheim
 La Trésorerie d'Erstein

N°03/21 : Subventions aux associations

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

DECIDE d'accorder une subvention de 230 € aux Associations, au titre de la subvention annuelle de 2020 :

- « Chorale Sainte Cécile »
- « Association Amicale des Retraités de Mollkirch »

Divers :

- Déneigement Mollkirch : Pour rappel, il incombe à la Mairie de déneiger les rues communales publiques, les routes départementales relevant de la responsabilité du département. Pour autant, nous déneigeons également la départementale dans l'emprise communale. De l'accord de tous, l'enneigement était exceptionnel à la mi-janvier. Nos agents communaux ont travaillé sans relâche pour déneiger et saler au plus vite, Roger Bisch a commencé dès les premiers flocons soit de 10h à 17h et Cezary Cieniewski a interrompu ses congés pour prendre la relève et ce jusqu'à presque minuit. Le lendemain, Roger Bisch reprenait dès 4h du matin. L'accès école a été déneigé par Madame Fricker Dolorès à 7 heures.
 Monsieur le Maire rappelle qu'il incombe à la Mairie de déneiger les rues publiques, néanmoins les rues privées (Mulrain, Hérons, Sentier, Vergers et Champs vert) ont été également faites mais forcément après les autres.
- COVID et vaccinations : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une liste des mollkirchois de plus de 75 ans a été établie. Le CCAS se charge de rencontrer physiquement ou téléphoniquement les personnes concernées pour les informer des démarches à faire dans le cas où elles souhaiteraient se faire vacciner. Le CCAS s'occupe d'aider toute personne de plus de 75 ans qui serait sans médecin traitant ou n'ayant pas de proches pour les aider à une prise de rendez-vous si elles le souhaitent.

- Opération balayage : A la demande d'Alain Soerensen, Conseiller Municipal, quant à l'intérêt de l'opération balayage rue du Mollberg, Marc Bastian, Adjoint au Maire explique que c'est une opération qu'il est nécessaire de faire deux fois par an, notamment pour le désherbage en automne et au printemps. Mais que cette opération n'a pas de véritable coût (autre que de main d'œuvre) puisqu'il s'agit d'un échange de service entre Rosheim et Mollkirch.
- **Nettoyage place de la Gare** : Monsieur le Maire rappelle que le nettoyage et l'entretien de la place de la Gare incombe à la SNCF. Il serait nécessaire de remettre du concassé dans les trous sur le parking. La Mairie s'engage à faire un courrier à la SNCF à ce sujet.
- **Office salle du Guirbaden** : L'ancien carrelage a été arraché et le nouveau est en train d'être posé. La Commune est en attente des devis pour l'achat d'éviers en inox, qui seront financés à 50 % par la Commune et 50% par le Comité des Fêtes.
- **Projet Communication pour l'information des habitants** : Stéphanie Schwartz, Adjointe au Maire, présente un projet d'application mobile qui permettrait aux habitants disposant d'un mobile d'être informés régulièrement et instantanément de l'actualité sur Mollkirch (par exemple travaux, date collecte tri sélectif, fermeture Mairie ...) Elle permettrait également de faire des signalements pour des interventions plus rapides notamment lorsque la Mairie est fermée. Les membres de la Commission Information & Communication testent en ce moment gratuitement l'application Illiwap.
- **Problème des chats errants** : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une importante concentration de chats errants dans deux endroits à Mollkirch. Pour éviter leur prolifération, il serait opportun d'arrêter de les nourrir et de les faire stériliser, mais la stérilisation signifie un coût pour la commune. A cette fin, une convention avec un vétérinaire pourrait être envisageable.

Fin à 21h21

POUR EXTRAIT CONFORME :
Mollkirch, le 25 Janvier 2021

Le Maire,
Mario TROESTLER

